

Mesdames, Messieurs, chères élèves, chers élèves,

Les confirmations d'inscription en Maturité Spécialisée (ci-après: MS) se dérouleront **en ligne** au terme de cette année scolaire; nous vous invitons à prendre connaissance ci-dessous des modalités à suivre.

Afin de confirmer votre inscription en MS pour 2022-2023, d'ici le 28 juin 2022 (8h00), il vous faut:

- compléter le questionnaire en ligne lié à votre filière
- transmettre les documents requis à l'admission en MSPE et MSCl (justificatifs liés à l'organisation du séjour linguistique et les attestations de langue ainsi que les éventuelles attestations de langue B1 CECR)

Le non-respect de ces consignes ou des échéances entrainera l'annulation automatique de votre inscription en MS pour l'année scolaire 2022-2023.

Vous remerciant de l'attention accordée à ce qui précède et précisant que votre Doyen·ne MS reste à votre disposition pour toute question, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chères élèves, chers élèves, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Liens pour accéder aux questionnaires de confirmation d'inscription MS 2022-2023:

MSTS : <https://app2.ge.ch/sondage/871663?lang=fr>

MSSA : <https://app2.ge.ch/sondage/665326?lang=fr>

MSPE : <https://app2.ge.ch/sondage/621121?lang=fr>

MSCl : <https://app2.ge.ch/sondage/372346?lang=fr>

MSAD: <https://app2.ge.ch/sondage/145362?lang=fr>

MSTH : <https://app2.ge.ch/sondage/213272?lang=fr>

MSMU : <https://app2.ge.ch/sondage/831279?lang=fr>